



problème d'intérêt de financement

Par **tatipopo**, le **05/05/2021** à **11:45**

bonjour

j'ai un dossier dans un cabinet de huissier de justice

ma dette était de 1038 euro en principal d'ouverture (crédit à la consommation FINAREF)

8 euro de dette en assurance

144 euro dette en agio

83 euro dette en indemnité

495 euro dette en intérêt de retard = 1768 euro

j'ai versé 30 euro par mois et 2 fois 60 euro depuis le 19-01-2017 jusqu'à ce jour soit 1710 euro

j'ai téléphoné à l'huissier qui me dit qu'il reste encore des intérêts soit 398 euro encore à régler.

J'arrive à terme de mon échéancier et on me réclame encore 398 euro d'intérêt.

Je ne comprends pas ce du d'intérêt ?

Est-ce légal ?

Y a-t-il un moyen de se défendre ?

Je trouve lamentable d'enfoncer les gens ainsi

Je vous remercie de votre collaboration

Par **P.M.**, le **05/05/2021** à **13:12**

Bonjour,

Les intérêts ont continué à courir jusqu'au paiement complet mais il faudrait savoir s'il y a eu un titre exécutoire et à quand remonte le premier incident de paiement non régularisé...